

Fiche signalétique

Canada

Section 1. Identification

Nom du produit His Mag Sepharose™ Ni, 10 x 1 ml

Numéro de catalogue 28-9799-17

Type de produit Liquide.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Use in laboratories Chromatographie liquide.

Recherche et développement scientifiques

Fournisseur Cytiva Importateur Cytiva Canada

Amersham Place 250 Howe Street, Suite 1400-C Little Chalfont Vancouver, British Columbia, Canada, V6C 3S7 Buckinghamshire 1 800 463 5800

HP7 9NA United Kingdom

En cas d'urgence ChemTrec (US) 1-703-527-3887

Section 2. Identification des dangers

+44 0800 515 313

Classement de la substance ou

du mélange

LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1

DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1

DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer le cancer.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Date de validation 27 Août 2019

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection: 1 à 4 heures (temps de protection): caoutchouc butyle, néoprène. Porter des vêtements de protection: Recommandé: blouse de laboratoire (sarrau). Porter une protection oculaire ou faciale: Recommandé: lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention

Recueillir le produit répandu. En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux

Stockage Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales,

nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë inconnue : 66.5% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable aiguë inconnue : 50% Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est

inconnue: 50%

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation Mélange
Autres moyens d'identification Non disponible.

Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Numéro CAS Non applicable.

 Nom des ingrédients
 % (p/p)
 Numéro CAS

 Alcool éthylique
 14 - 19
 64-17-5

 Nickel
 0.12
 7440-02-0

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières

supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait

être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver

soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas

d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col,

une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Référence 28979917



Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Provoque une irritation des yeux.

Inhalation Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Inhalation Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

rougeur

Ingestion Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement

si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements

contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO2, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

Agents extincteurs inappropriés

Ne jamais utiliser d'eau pour l'extinction.

Dangers spécifiques du produit Liquide et vapeurs inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de

feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques. Cette substance est nocive pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être

déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produit de décomposition thermique dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone

monoxyde de carbone oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota: Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène générale au travail

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker entre les températures suivantes: 4 à 30°C (39.2 à 86°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients

Alcool éthylique

Nickel

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

Limites d'exposition

CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).

8 hrs OEL: 1880 mg/m³ 8 heures. 8 hrs OEL: 1000 ppm 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).

VEMP: 1880 mg/m³ 8 heures. VEMP: 1000 ppm 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017).

STEL: 1000 ppm 15 minutes.

CA Ontario Provincial (Canada, 1/2018).

STEL: 1000 ppm 15 minutes.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

STEL: 1250 ppm 15 minutes. TWA: 1000 ppm 8 heures.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

STEL: 3 mg/m3 15 minutes. Forme: Inhalable fraction

TWA: 1.5 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable fraction

CA Ontario Provincial (Canada, 1/2018). TWA: 1 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable fraction.

CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).

8 hrs OEL: 1.5 mg/m3 8 heures CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).

VEMP: 1 mg/m3 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017).

Remarques: as Ni

TWA: 0.05 mg/m³, (as Ni) 8 heures.

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimigues. Recommandé: lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux

Protection de la peau

Protection des mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision. 1 à 4 heures (temps de protection): caoutchouc butyle, néoprène

Protection du corps

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques. Recommandé: blouse de laboratoire (sarrau)

Autre protection pour la peau II faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants. Recommandé: Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide. Couleur Bleu. Vert.

Odeur Alcoolisée. [Faible]

Seuil olfactif 180 ppm

рΗ Non disponible. Non disponible. Point de fusion Point d'ébullition Non disponible

Point d'éclair Vase clos: 38 à 43°C (100.4 à 109.4°F)

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Coefficient de partage n-

octanol/eau

Non disponible

Température d'auto-

inflammation

Non disponible.

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible. Temps d'écoulement (ISO 2431) Non disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se

produit

Conditions à éviter Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser,

couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : Matériaux incompatibles

matières oxydantes

Produits de décomposition

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition

dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de Résultat Espèces Dosage Exposition

l'ingrédient

Alcool éthylique CL50 Inhalation Vapeur Rat 124700 mg/m³ 4 heures

Irritation/Corrosion

Non disponible.

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

NomCatégorieVoie d'expositionOrganes ciblesNickelCatégorie 1IndéterminéIndéterminé

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies

d'exposition probables

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Provoque une irritation des yeux.

Inhalation Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Inhalation Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles Non disponible.

Référence 28979917

Effets différés possibles Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles Non disponible.

Effets différés possibles Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une

exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité Peut provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Alcool éthylique	7000	N/A	N/A	124.7	N/A

Autres informations Les symptômes néfastes comprennent ce qui suit: anomalies du rein anomalies hépatiques

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: dépression du système

nerveux central

Section 12. Données écologiques

<u>Toxicité</u>

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Alcool éthylique	Aiguë CE50 17.921 mg/l Eau de mer Aiguë CL50 25500 μg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa Crustacés - Artemia franciscana - Larve	96 heures 48 heures
	Aiguë CL50 5680 mg/l Eau douce Aiguë CL50 42000 μg/l Eau douce Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de mer	Daphnie - Daphnia magna - Néonate Poisson - Oncorhynchus mykiss Algues - Ulva pertusa	48 heures 4 jours 96 heures
Nickel	Chronique NOEC 100 ul/L Eau douce Aiguë CE50 2 ppm Eau de mer Aiguë CE50 450 µg/l Eau douce Aiguë CE50 1000 µg/l Eau de mer Aiguë CI50 0.31 mg/l Eau de mer	Daphnie - Daphnia magna - Néonate Algues - Macrocystis pyrifera - Jeune Plantes aquatiques - Lemna minor Daphnie - Daphnia magna Crustacés - Americamysis bahia - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	21 jours 4 jours 4 jours 48 heures 48 heures
	Aiguë CL50 47.5 ng/L Eau douce Chronique NOEC 100 mg/l Eau de mer Chronique NOEC 3.5 μg/l Eau douce	Poisson - Heteropneustes fossilis Algues - Glenodinium halli Poisson - Cyprinus carpio	96 heures 72 heures 4 semaines

Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Alcool éthylique	-	100 % - Facilement - 20 jours	-	-
Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse		Biodégradabilité
Alcool éthylique	-	-		Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
Alcool éthylique	-0.35	0.66	faible
Nickel	-	16	faible

Référence 28979917



Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/

Non disponible.

eau (Koc)

Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

						
	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	ADR/RID	IMDG	IATA	
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Not regulated.	Not regulated.	
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-	-	
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-	-	
Groupe d'emballage	-	-	-	-	-	
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	No.	No.	
Autres informations	-	-	-	-	Remarks IATA Special Provision A 58 - Aqueous solutions containing 24% or less alcohol by volume is not subject to these regulations.	

Protections spéciales pour l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC Non disponible.



Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien Les composants suivants sont répertoriés: ethanol

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit

Liste des stocks

Canada Tous les composants sont répertoriés ou exclus. **Europe** Tous les composants sont répertoriés ou exclus. États-Unis Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'impression 4/20/2020 Date d'édition/Date de révision 8/27/2019 10/17/2017 Date de publication

précédente

Version

sds author@cytiva.com

Légende des abréviations

ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

RPD = Règlement sur les produits dangereux IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973,

telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponible NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification Justification

LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 Sur la base de données d'essais IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B Méthode de calcul SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 Méthode de calcul

CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1 Méthode de calcul DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 Méthode de calcul DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE -Méthode de calcul

Catégorie 3

Références Non disponible.



Référence 28979917

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Page 11 de 11